

## RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION

Selon Arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

### EXTENSION de CLASSEMENT n° 11/2 sur le PROCÈS-VERBAL n° 07 - A - 261

*Procès-verbal concernant* : Une cloison distributive de type 1S31 H<sub>2</sub>O à ossature métallique avec parements en double épaisseur de plaques FERMACELL POWERPANEL H<sub>2</sub>O.

*Demandeur* : XELLA SYSTEMES  
CONSTRUCTION SECHE  
30, rue de l'industrie  
F-92563 RUEIL-MALMAISON Cédex

*Objet de l'extension* : Mise en œuvre de profilés acier de types 70/50 et 90/50.

*Durée de validité* : Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.  
**Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**  
Passé cette date, elle ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence, délivrée par le Laboratoire.  
Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal, sauf mention explicite dans le texte.

**Cette extension de classement comporte 3 pages.  
Seule la reproduction intégrale de ce document permet l'exploitation normale des résultats.**

## 1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension autorise la mise en œuvre de profilés de type M70/50 d'épaisseur 6/10<sup>ème</sup> ou de type M90/50 d'épaisseur 6/10<sup>ème</sup> en lieu et place des profilés de type CW75/50 d'épaisseur 6/10<sup>ème</sup> mm.

## 2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les conclusions citées ci-dessous sont basées sur l'étude des résultats de l'essai IBMB réf. 3605/4995-Ap ayant conduit à la rédaction de l'appréciation de laboratoire n° 07-A-261.

L'essai IBMB réf. 3605/4995-Ap concerne une cloison intérieure distributive à ossature métallique de type CW75/50 d'épaisseur 6/10<sup>ème</sup> mm avec des parements en double épaisseur de plaques de FERMACELL POWERPANEL H<sub>2</sub>O d'épaisseur 12,5 mm et une isolation en laine de roche. Lors de cet essai les durées de satisfaction aux critères d'étanchéité au feu et d'isolation thermique étaient de 90 minutes. L'élévation de température maximale sur la face non-exposée de la cloison était inférieure à 100 °C jusqu'à la fin de l'essai, soit à la 90<sup>ème</sup> minute d'essai.

La mise en œuvre de profilés de type M70/50 en lieu et place des profilés de type CW75/50 de moment d'inertie proche est de nature à augmenter sensiblement les déformations de la cloison de 7%. Ces déformations, au regard de la température maximale sur la face non-exposée de la cloison lors de l'essai de référence et de la nature des plaques, ne modifient pas les performances de la cloison vis-à-vis des critères d'étanchéité au feu et d'isolation thermique.

La mise en œuvre de profilés de type M90/50 en lieu et place des profilés de type CW75/50 est de nature à diminuer les déformations de la cloison. Ces déformations plus faibles sont donc de nature à améliorer les performances de la cloison vis-à-vis des critères d'étanchéité au feu et d'isolation thermique.

Compte tenu des éléments ci-dessus la mise en œuvre de profilés de type M70/50 ou de type M90/50 en lieu et place des profilés de type CW75/50 est autorisée pour des classements **E190**.

## 3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les autres conditions sont celles du procès-verbal de référence n° 07-A-261.

#### 4. CONCLUSIONS

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes :

R	E	I	W		†	-	M	C	S	G	K
	E	I			90						
	E				90						

Aucun autre classement n'est autorisé.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 28 Novembre 2011



**Baila GUISSÉ**  
Responsable de Pôle  
« Cloisonnements Verticaux »



**Sébastien BONINSEGNA**  
Chef du Service Consultance  
Chef du Service Essais 2